

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Avis de convocation / avis de réunion

**LF RENOVIMMO**

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 5 422 675 euros  
Siège Social : 128, boulevard Raspail – 75006 Paris  
798 151 502 R.C.S. Paris

**Avis de deuxième convocation**

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire convoquées le 21 juin 2022 n'ayant pu valablement délibérer sur les résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire faute de quorum requis, les associés de la Société Civile de Placement Immobilier LF RENOVIMMO, sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sur seconde convocation le quatre juillet deux mille vingt-deux à dix-sept heures à Paris (75006) - 128, boulevard Raspail, afin de délibérer sur le même ordre du jour :

**Résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire**

1. Rapports de la société de gestion, du Conseil de surveillance, du commissaire aux comptes - Approbation des comptes sociaux - Quitus à la société de gestion ;
2. Affectation du résultat de l'exercice ;
3. Approbation des valeurs de la société arrêtées au 31 décembre 2021 ;
4. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L 214-106 du Code monétaire et financier ;
5. Autorisation donnée à la société de gestion de prélever un droit fixe dans le cadre du traitement des parts en déshérence ;
6. Renouvellement du mandat de l'expert immobilier ;
7. Nomination de sept associés candidats au moins ou de neuf associés candidats au plus en qualité de membres du Conseil de surveillance ;
8. Pouvoirs en vue des formalités.

**Résolutions soumises à l'assemblée générale extraordinaire**

1. Réduction du capital social, pouvoir à donner à la société de gestion ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

Le projet de résolutions a été publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 66 du 3 juin 2022.

**La Société de Gestion,  
La Française Real Estate Managers**